



Secrétariat Sekretariat
Permanent für die
pour la Prévention Prävention
des Pollutions industrielles
Industrielles Umweltbelastung
Strasbourg Kehl

Conférence-débat

**Mardi 8 novembre 2016 à la DREAL Grand Est
Site de Strasbourg**

**Géothermie profonde en milieu urbain : quelle information
et quelles concertations pour une inscription
des projets sur les territoires ?**

Sommaire

Retour sur la notion d'acceptabilité sociale	2
La géothermie profonde dans l'Eurométropole	2
La communication des promoteurs des projets	3
Les médias acteurs de la controverse ?	3
Le règlement de la controverse	5
Remarques conclusives	6
Echanges avec la salle	6
Annexe : liste présents et excusés	9

***NB** : Le diaporama des intervenants est disponible au secrétariat du SPPPI Strasbourg-Kehl.*



En préambule, Lothaire ZILLIOX rappelle que deux séminaires sur la géothermie avaient été organisés dans le cadre du SPPPI en 2012 et 2015.

Philippe CHAVOT, Anne MASSERAN et Yeny SERRANO sont trois enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Leur recherche sur les aspects sociétaux et sociologiques de la géothermie profonde menée en collaboration avec le Labex G-Eau-Thermie profonde a été présentée une première fois en 2015 au SPPPI alors qu'elle était encore en phase exploratoire.

Philippe CHAVOT explique que ces travaux s'inscrivent dans trois cadres :

- le programme Orageo 1, « Que faire d'une enquête publique ? », qui se concentre sur les enquêtes publiques de 2015 ;
- le programme Orageo 2, qui s'intéresse plus particulièrement à la géothermie en milieu urbain (recherche approfondie sur les sites de l'Eurométropole concernés par ces projets) ;
- le volet sciences sociales du projet européen DESTRESS, qui vise à mieux comprendre la manière dont se construisent les représentations de la géothermie profonde en milieu urbain et rural.

Les premiers résultats ont été obtenus sur la base de documents produits au moment des enquêtes publiques, d'entretiens avec les parties prenantes ainsi que sur les articles de presse et de blogs.

Dans le cadre de ces travaux, qui se prolongeront jusqu'en 2020, les trois chercheurs mettent en œuvre des méthodes quantitatives et qualitatives (entretiens approfondis et focus groups) et réalisent une étude médiatique sur le long cours.

Retour sur la notion d'acceptabilité sociale

Philippe CHAVOT souligne que l'acceptabilité sociale est aux yeux des porteurs de projets souvent synonymes de confiance. Pierre Batellier, dans « *Acceptabilité sociale. Cartographie d'une notion et de ses usages* », paru en 2015, avance que l'acceptabilité sociale constituerait, dans la plupart des cas, un ensemble de méthodes destinées à faire accepter un projet alors qu'une opposition à ce projet est déjà constituée.

En outre, l'utilisation de cette notion intégrerait plusieurs postulats : l'opposition constituerait un comportement déviant guidé par des émotions et des idéologies ; le conflit et la controverse seraient négatifs et l'opposition traduirait un déficit de confiance. Pierre Batellier avance, pour sa part, que toute opposition est potentiellement légitime. Émotions et idéologies reflètent un engagement et un positionnement par rapport au projet. De plus, une controverse peut être constructive et mener à des solutions et innovations qui n'auraient pas été imaginées au départ.

Par ailleurs, informer le public serait le principal défi des promoteurs. Les citoyens ne comprendraient pas, seraient ignorants ou mal informés, attendraient de l'information. De plus, une meilleure familiarité avec le projet favoriserait des réponses positives de la part du public. À ce « modèle du déficit » peuvent s'opposer les hypothèses et les constats selon lesquels le public est souvent bien informé ou capable de s'informer. Les demandes d'informations peuvent quant à elle traduire un manque de confiance des riverains par rapport aux porteurs de projet. En outre, la familiarité avec le projet ne favorise pas toujours une réponse positive.

La géothermie profonde dans l'Eurométropole

Philippe CHAVOT indique que plusieurs éléments de contexte sont favorables au développement de la géothermie dans l'Eurométropole, parmi lesquels son intégration dans les différents Plans Climat, des éléments d'ordre économique (Fonds Chaleur, prix de rachat de l'électricité avantageux, Fonds de garantie créé en 2015, etc.), le contexte géologique (réseau de failles), une communauté de chercheurs engagée et le soutien de l'Eurométropole elle-même. Ces facteurs positifs sont cependant contrebalancés par

différents freins, dont de mauvais retours d'expérience (Bâle, Saint-Gall, Lochwiller, etc.) et la complexité des strates administratives et légales.

Quatre projets de géothermie à haute énergie ont été soumis à enquête publique au printemps 2015 sur le périmètre de l'Eurométropole : à Illkirch-Graffenstaden, au Port aux Pétroles (Robertsau), Eckbolsheim et à Mittelhausbergen, les trois derniers ayant été très controversés.

Deux camps s'affrontent dans cette controverse : les opérateurs et élus de l'Eurométropole d'une part, les associations de riverains et des élus communaux d'autre part, qui ne parviennent pas à communiquer. Les points controversés concernent tout d'abord l'emplacement des projets et la perception des territoires, mais aussi l'information des publics, et la façon dont sont mis en œuvre les dispositifs de concertation et de consultation. Par exemple, alors que les opérateurs pensent livrer des informations de façon transparente, les associations de riverains et certains élus locaux estiment qu'il existe une inégalité dans l'accès à l'information. La perception des risques et du principe de précaution, les contreparties à l'implantation d'une centrale et l'engagement en amont dans la définition du projet font également débat. Tandis qu'opérateurs et institutions souhaiteraient que les citoyens fassent confiance aux dispositifs en œuvre dans notre démocratie représentative, les riverains et les opposants entendent faire évoluer les dispositifs et les projets en insistant sur la démocratie locale/participative.

La communication des promoteurs des projets

L'étude a identifié trois phases dans la communication. La première étape, qui prend fin mi-2014, est marquée par la mise en œuvre d'une communication « habituelle » de la part des opérateurs : communication de proximité, relations de presse, avec une information assez transparente. L'étude d'acceptabilité de 2012 et la large couverture médiatique locale du projet de Soultz-sous-Forêts, ainsi que le séminaire du SPPPI de 2012 illustrent cette phase.

Une période de communication en contexte hostile s'est ensuite ouverte mi-2014 et s'est prolongée jusqu'à fin 2015. Il s'est alors agi de mettre en œuvre des actions spécifiques, d'organiser une communication d'acceptabilité, avec des expositions et des réunions publiques. Ces actions se sont néanmoins heurtées aux réticences des élus ou des associations (à Eckbolsheim et à la Robertsau par exemple) et ont été peu suivies lorsqu'aucune opposition n'était structurée (comme à Illkirch-Graffenstaden). Cette phase était aussi caractérisée par une communication d'image par le web ou des fascicules évoquant la géothermie de façon générale et insistant sur sa légitimité.

Depuis 2016 s'est engagée une troisième phase, marquée par une communication d'image et des tractations. Il s'agit d'améliorer l'image de la géothermie en général à l'occasion d'événements (inaugurations à Rittershoffen et Soultz-sous-Forêts), et grâce à une nouvelle communication de l'Eurométropole, qui vise à accompagner le développement de la géothermie (actions en lien avec l'European Geothermal Congress) en s'appuyant sur le succès du modèle islandais. Les opérateurs s'attachent en outre à renouer le dialogue avec les habitants et leurs élus au cours de débats publics (Reichstett, Eckbolsheim) et dans la recherche d'un compromis avec les élus (royalties et assurances, proposition de création de comités de suivi).

Les médias acteurs de la controverse ?

Yeny SERRANO souligne que, de manière générale, l'influence des médias sur l'opinion peut être très forte, surtout quand les sujets sont complexes et que les médias sont les seuls canaux d'accès à l'information. En tout état de cause, les médias donnent toujours une vision partielle des sujets et en occultent d'autres. Les choix qu'ils font en matière des thèmes à traiter et de la façon de les présenter résultent en un certain cadrage de la « réalité » qui peut, par exemple, mettre l'accent sur les bénéfices de la géothermie, ou au contraire sur ses risques.

L'enquête s'est intéressée à 173 articles publiés entre septembre 2014 et décembre 2015, sur la période des quatre enquêtes publiques des projets sur le périmètre de l'Eurométropole (qui correspond à la deuxième phase de communication évoquée précédemment). Plus des deux tiers des articles émanent des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (88) et du *Blog de la Robertsau* (46) : le premier est un média traditionnel soumis à des contraintes de format et de rentabilité ; le second est un média alternatif dont le modèle est de plus en plus apprécié du public.

Pendant cette période, les *DNA* ont privilégié la posture d'informateur distancié, qui pourtant semble évoluer après les enquêtes publiques, comme le montre un article sur la géothermie en Islande publié en mai 2016. Le *Blog de la Robertsau* a affiché une posture d'informateur engagé.

Pour parler de géothermie, ces deux médias donnent en priorité la parole aux autorités et institutions locales, aux associations de riverains et aux entreprises promotrices (Electricité de Strasbourg et Fonroche). Mais ces deux médias ne leur font pas dire la même chose. Dans les deux médias, la voix des experts/scientifiques est peu présente.

Les *DNA* ont principalement retenu comme sources d'information les autorités et institutions locales et se sont concentrées sur les aspects légaux et l'implantation des projets. Lorsqu'elles donnent la voix aux associations et aux riverains, celles-ci évoquent l'implantation des projets (notamment pour s'opposer au projet du Port au pétrole), expriment leurs demandes et critiquent les entreprises promotrices. Fonroche, pour sa part, défend son projet, tandis qu'Electricité de Strasbourg met en avant l'intérêt économique de la géothermie. Les principaux risques associés à la géothermie par les *DNA* par la voix de ces trois sources sont ceux liés à la sismicité, les risques de pollution et les risques imprévisibles.

L'étude des articles du *Blog de la Robertsau* montre que les associations y expriment des critiques différentes, sur l'accès à l'information, le manque d'information au moment des enquêtes publiques par les autorités et institutions locales. Elles insistent aussi sur leurs demandes. Comme dans les *DNA*, les principaux risques évoqués concernent la sismicité et la pollution. Il convient de noter que les entreprises sont très peu représentées dans ce blog.

L'étude s'est aussi intéressée aux illustrations présentées. Celles-ci montrent ceux qui prennent la parole à propos de la géothermie – essentiellement des institutionnels – et des schémas matérialisant des représentations très différentes (proximité de la ville à la centrale, taille de la centrale, représentation des couches géologiques, etc.).

L'étude s'est finalement intéressée aux différentes définitions de la géothermie données dans le corpus d'articles. Souvent très générales, elle peuvent également être plus détaillées pour mettre en avant les risques de la technique (injection d'un acide), ou pour écarter un aspect mal perçu par le public (absence de fracturation). Quelquefois, les risques sont directement imputés à Fonroche, en mettant en cause ses techniques (interdiction d'utilisation du fluide frigorigène R134a, dont Fonroche n'aurait pas connaissance, par exemple). Globalement les définitions sont floues et ne permettent pas de comprendre les particularités de la géothermie profonde (par rapport à d'autres types de géothermie : de surface, basse température...) ou des projets de l'Eurométropole.

L'étude suggère également que deux notions sont avancées pour s'opposer ou pour défendre un projet : le « principe de précaution » constitue le premier argument de l'opposition à la géothermie profonde, tandis que la notion de « transition énergétique » est plutôt utilisée en faveur de la technique. L'étude montre cependant que les médias n'aident pas à la compréhension de ces deux notions.

De façon générale, durant la période des enquêtes publiques (mi 2014 à fin 2015), la géothermie dans l'Eurométropole a été présentée sous l'angle des risques, notamment dans les *DNA*. En observant les articles de ce même journal, les chercheurs ont aussi décelé des lacunes en ce qui concerne la connaissance de la technique.

Le *Blog de la Robertsau*, pour sa part, est la tribune d'une opposition argumentée et informée dans lequel les entreprises et les promoteurs ont peu de visibilité.

Le règlement de la controverse

Anne MASSERAN souligne que l'opposition a su se faire entendre lors des enquêtes publiques face aux stratégies de communication des opérateurs et des politiques, en s'appuyant sur différents moyens : tribunes médiatiques, presse associative (dont les blogs, dont l'information se diffuse très vite), réunions publiques (y compris en contexte électoral). Elle a également mis à profit toute autre tribune potentielle, comme les conseils de quartier, les délibérations des conseils municipaux (qui deviennent des références) et, bien-sûr les enquêtes publiques). Ainsi, l'examen des avis exprimés à l'occasion de l'enquête à la Robertsau, à Eckbolsheim et à Mittelhausbergen révèle ainsi une quasi-totalité d'avis négatifs.

Ces acteurs critiques fondent leur légitimité sur leur qualité de riverains : ils connaissent les territoires, l'histoire des quartiers. Certains se sont constitués en collectifs, ce qui leur procure une légitimité instituée. Enfin, l'opposition peut s'appuyer sur la légitimité des élus et sur l'expertise technique que se sont forgée des « protoexperts » (les citoyens qui explorent les livres et internet et accumulent des connaissances scientifiques et techniques sur le sujet).

La forme des contributions à l'enquête publique est très variable, d'une simple opposition non étayée (29 % des avis exprimés) au déploiement d'arguments (15%) développés ou même très documentés (16%).

Les préoccupations des citoyens français qui se sont exprimés sont essentiellement centrées sur les risques (sismicité, pollution, explosion, etc.). Ils ouvrent aussi de nouvelles problématiques (pollution radioactive, effets cumulés des forages), s'interrogent sur les lieux d'implantation et critiquent les politiques (inconstance, multiplication des contradictions, défauts de communication).

Le commissaire-enquêteur peut être comparé à un « *gatekeeper* » (gardien de la porte) qui construit son rapport en sélectionnant les arguments et en rejetant certains, en les mettant en perspective, en se basant sur les avis exprimés dans les enquêtes et le dossier de réponse des promoteurs.

Pour trois projets sur quatre, les commissaires-enquêteurs ont remis un avis défavorable. Dans le quatrième cas, le commissaire-enquêteur a rendu un avis positif avec réserves (Illkirch-Graffenstaden). Dans les trois autres cas les commissaires retiennent l'application du principe de précaution et considèrent qu'un contexte social apaisé constitue une condition *sine qua non* à la mise en œuvre des projets. Ils considèrent encore que les opérateurs n'ont pas été en mesure d'apporter toutes les informations utiles et nécessaires, en proposant des dossiers trop difficilement accessibles car essentiellement techniques et de plus lacunaires. Enfin, les commissaires déplorent que les opérateurs ne soient allés à la rencontre du public.

Selon les commissaires-enquêteurs, une information plus transparente favoriserait une meilleure réception des projets par les riverains. Elle doit permettre de rassurer en répondant à toutes les questions des citoyens, ce qui, d'après le commissaire du Port-au-Pétrole n'a pas été le cas. Enfin, l'information devrait permettre l'appropriation sociale des enjeux de la géothermie, qu'ils soient technologiques, politiques ou sociaux. Là encore, la commissaire d'Eckbolsheim souligne un manque.

À la suite de ces avis, deux projets ont été abandonnés (Mittelhausbergen, Robertsau), un projet validé (Illkirch-Graffenstaden) et le dernier « repêché » sur décision préfectorale contre l'avis du commissaire-enquêteur (Eckbolsheim). Un nouveau projet lancé à Vendenheim a reçu un avis favorable du commissaire-enquêteur et l'aval de la Préfecture. À l'évidence, la controverse a donc été réglée de façon différente par les gatekeepers d'un côté, et la Préfecture, de l'autre.

Des leçons ont toutefois été tirées par les opérateurs et la Préfecture. Ainsi, cette dernière a instauré des comités de suivi, tandis que des discussions au sujet des assurances et des royalties se sont nouées entre les opérateurs et les municipalités. Enfin, les opérateurs et l'Eurométropole se sont engagés dans des actions de communication plus positives et fortes.

De manière générale, Anne MASSERAN se demande si les citoyens se laissent enfermer ou convaincre par le modèle de l'acceptabilité. La communication du Secrétariat général de la Préfecture du 15 octobre 2015 révèle plusieurs des postulats de l'acceptabilité, en affirmant, d'une part, que les opposants seraient mal informés et ne défendraient que leurs intérêts particuliers au lieu de l'intérêt général, d'autre part, qu'une meilleure information aurait favorisé l'acceptabilité. Or, en début de communication, Philippe CHAVOT a montré que ces postulats ne rencontraient que rarement la réalité. Dans le cas des quatre enquêtes publiques du printemps 2015, force est de constater que les citoyens étaient, pour la plupart bien informés, ou tout du moins qu'ils ont cherché l'information dans et en dehors de la documentation des opérateurs (sur internet, notamment).

Malgré les efforts financiers et de communication des opérateurs, l'opposition persiste et la méfiance demeure, se manifestant notamment dans les réunions publiques.

Observations conclusives

L'étude révèle que les publics sont souvent bien informés et qu'ils émettent un avis en fonction de leur ancrage dans une communauté ou sur un territoire. Elle montre aussi que l'hypothèse *nimby* (« *not in my backyard* », « pas dans mon jardin ») est réductrice : les opposants ne défendent jamais simplement « un jardin », mais un mode de vie, une économie et une écologie locale, un investissement affectif, économique, philosophique dans un territoire. Les demandes d'informations intègrent une dimension critique.

Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle le projet est accepté par le public dès lors qu'il est informé ne se vérifie pas non plus – tout du moins dans ce cadre.

L'étude établit en outre que la controverse est productive, en permettant un apprentissage du côté de la Préfecture comme des opérateurs, comme le montrent la création de comités de suivi et des contreparties financières ainsi que les réunions d'information organisées par les opérateurs. Les riverains ont donc été partiellement entendus.

Il convient toutefois de se demander, d'une part, si les solutions envisagées sont suffisantes : les comités de suivi doivent-ils être simplement le lieu d'une information transparente ou ne faudrait-il pas instaurer un dialogue et permettre l'intervention des citoyens en amont des projets ? Par ailleurs, les contreparties financières pourront-elles véritablement compenser l'inscription d'un projet dans un territoire ?

Échanges avec la salle

Jean-Daniel BRAUN fait valoir que l'honnêteté de l'information est fondamentale. Il déplore à ce titre les mensonges des élus et des promoteurs à cet égard. Il cite l'exemple de la comparaison entre la géothermie alsacienne et la géothermie en Islande, manquant totalement de pertinence. Il regrette que l'étude ne se soit pas penchée sur cet aspect.

Antoine KRAUS abonde pleinement en ce sens. Il observe en effet que la conférence organisée par l'Eurométropole au Palais Universitaire insistait largement sur la comparaison avec la situation islandaise, alors qu'il faut injecter de l'eau en couches profondes en Alsace, ce qui n'est pas utile en Islande.

Jean-Jacques SPIESS souscrit également à cette analyse, mais fait remarquer que des opposants ont avancé des arguments fallacieux.

En qualité de géologue, Albert GENTER souligne que des points de comparaison valables entre les situations alsacienne et islandaise peuvent être trouvés. Il signale ainsi l'existence de puits artésiens en Alsace, par lesquels l'eau jaillit toute seule. Par ailleurs, la géothermie peut être mise en œuvre en Alsace grâce à la découverte d'eau dont la présence n'était pas soupçonnée.

Il rappelle également que les problèmes constatés à Lochwiller n'ont rien à voir avec la géothermie elle-même. Il engage tout un chacun à visiter une centrale géothermique pour en appréhender le fonctionnement.

Pour Jean-Daniel BRAUN, il n'en reste pas moins que les experts du BRGM n'ont pas été en mesure de trouver une solution au problème survenu au cours du forage de Lochwiller à cent mètres de profondeur. Il exprime par conséquent ses doutes quant à la possibilité de trouver une solution en cas de problème à 4 000 mètres de profondeur, ce qui justifie pleinement le principe de précaution.

Philippe CHAVOT souligne que l'objet de l'étude ne consiste pas à définir quelle est la part du mensonge et de la vérité dans l'étude, mais à discerner quelles sont les motivations de ceux qui s'expriment.

Christel KOHLER considère que l'étude est intéressante, car elle révèle les leçons devant être tirées des enquêtes publiques. Elle estime néanmoins que l'étude est incomplète parce qu'elle ne se penche pas suffisamment sur le rôle de l'État.

Elle met encore en garde contre le rapprochement entre les véritables experts et les citoyens bien informés induits par la qualification de « protoexperts » à l'égard de ces derniers.

Anne MASSERAN fait valoir que la protoexpertise constitue une notion sociologique. Il convient de ne pas remettre en cause ce savoir acquis en dehors des filières académiques.

Pour Christel KOHLER, il importe néanmoins de garder une juste mesure en ne considérant pas que les protoexperts peuvent contredire de véritables experts.

Jean-Daniel BRAUN souligne, d'une part, que les experts « officiels » ne sont pas véritablement indépendants, d'autre part, que les opposants ne jouissent pas du même temps de parole que les opposants, ni dans les conférences de l'Eurométropole, ni dans les conseils municipaux, ni même dans les conférences du SPPPI.

Catherine CUSSET ne souscrit pas à cette analyse, en s'appuyant sur différents exemples. Elle déplore notamment l'absence des opposants dans les réunions publiques organisées à Illkirch-Graffenstaden.

Maurice ANANOU avance que l'échec des projets s'explique aussi largement par un historique. L'élaboration du PPRT du Port aux Pétales, avec une réduction progressive des mesures et du périmètre, a ainsi largement écorné la confiance des citoyens envers les experts.

Monique JUNG fait également état de la forte suspicion réciproque à l'égard des projets de la part des citoyens comme des promoteurs. Elle déplore à ce propos que chaque nouveau projet soit systématiquement torpillé, à l'heure où il importe pourtant de développer les énergies renouvelables. De façon générale, elle considère que la communication doit être repensée et mieux réfléchie, orchestrée en amont des projets et empreinte d'une plus grande honnêteté réciproque. L'amalgame entre la géothermie profonde et le forage de Lochwiller lui semble symptomatique à cet égard.

Elle rappelle en outre avoir prôné la création d'un diplôme de foreur lorsqu'elle était encore à l'APRONA, car à ce jour, chacun reste habilité à forer sans connaissance des couches géologiques.

Pour Antoine KRAUS, il semble difficile de faire pleinement confiance à la démocratie représentative et aux dispositifs « classiques » à la lueur de l'exemple de StocaMine, pour lesquels avaient été données toutes les garanties en matière de sécurité et de réversibilité.

Philippe CHAVOT estime que les projets pourraient avancer ou être abandonnés plus aisément si la confiance était restaurée.

Philippe CHAVOT ajoute que la protoexpertise se fonde sur l'usage, l'expérience relationnelle, se construit progressivement et confère la légitimité à certaines personnes pour s'exprimer. Il estime qu'elle ne peut être rejetée d'emblée face à la parole des experts, mais insiste également sur la réciproque. De façon générale, experts et protoexperts ne poursuivent pas les mêmes objectifs et fondent leurs arguments sur des connaissances forgées différemment.

Régine CHEVIRON regrette que le coût des dégâts potentiels sur l'environnement ne soit pas pris en compte dans le prix de l'énergie, qui constitue un signal fort pour l'économie. Elle défend par conséquent que celui-ci soit mieux mis en lumière, ce qui pourrait favoriser la transition énergétique et l'acceptabilité de la mise en œuvre de technologies nouvelles.

Un intervenant souligne en effet que la transition énergétique constitue une urgence dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Jean-Daniel BRAUN propose l'organisation d'une table ronde permettant aux scientifiques et experts citoyens de prendre la parole tour à tour et de façon équitable.

Annexe

Présents et excusés.

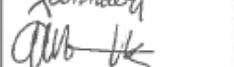
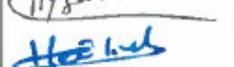
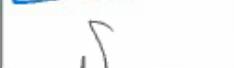
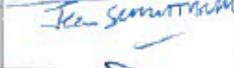


Rencontre-Débat

« Géothermie profonde en milieu urbain :
quelle information et quelles
concertations pour une inscription
des projets sur les territoires ? »

- Le mardi 8 novembre 2016 16 h 00 -
DREAL Grand Est - site de Strasbourg

Nom Prénom - Organisme	Signature
KANDJI Amirata Blue Paper	
SPIESS J-Jacques ARBRES	
NIVOLEY Nicolas Ville de Kehl	
AMUI-VEDEL ANN-MARGRET Ville de Kehl	
RORIVAL Laurence SPPPI APIAS	
CUSSET Catherine ES	
IMBS Sawit ES - GEOTHERMIE	
Jahn Norbert Landratsamt Ortenaukreis	
JUNG Waiqhe ADIRA	
ZILLIOT Lothzire SPPPI Stg.-Kehl	
TONDRE Françoise SPPPI Stg.-Kehl	
JATON Laurence Ville de Strasbourg, Eurorégion	
SPEHNER Guy Adj. Nach Ochtersheim	
JHADADÉME Nadia Centre Anti Poison	
LUTHER Lajlah Région Grand Est "Eaux souterraines"	
JENSIH Sophie APRONA	
Biswan Jean Daniel ADIRA	
KRAUS Antoine ARAN.	
SACH Thomas UoF	
GOETE Sabine Région Grand Est	
ARNOULD NASRIN ordre des Médecins	
Serrano Jerry Unstra	
Aline FASSERAN	

Nom Prénom - Organisme	Signature
Philippe CHAVOT	
ANTHONY Famille	
Flavio GRIMAUD Unistra	
Alain TREBOL ES	
Albert GENTER ES - G&S Service	
Daniel LEBEL ES	
Aloïs PETERSCHMIT Unistra	
Xavier KINNAERT Unistra	
Annick MARTZ-KOERNER Paris Nord-Ouest	
Jean-Clément WURTH association pour Obou Obou Strasbourg	
Valérie TRONNETTER C. Enquêteur	
Christine LANGENFELD	
REINBOLT René - APQVW + A.X	
Jacques VILKIAL APQVW	
Martine Baruthio APQVW	
HEIMLICH Christine Unistra	
FUCHS Joëlle Préfecture DCL - BEPP	
Anne-Catherine WEBER Plobshain	
Lioba MARKL-HUMMEL - Eurodistrict S-O	
Gerard POLICLI - Eurodistrict de Strasbourg	
Dominique KOEGLER A.R.B.R.E.S.	
GERARD Jean-François UNISTRA	
SCHMITZ Jean BOST / ENRS	
Eliane Franck ADIG	
Benoît Kahn ADIG	
Frederic MAHE Comité Indépendant	
RINCK Gilles " "	
Christian Puyne ADIG	

Nom Prénom - Organisme	Signature
Thierry WILLET Eurométropole	

Personnes excusées - conférence-débat du 8 novembre 2016

BIERRY Frédéric	Président du Conseil Départemental 67
BITZ Olivier	Adjoint au Maire de Strasbourg
BRETON Jean-Louis	CENPA SAS
CAHN Mathieu	Vice-Président Strasbourg Eurométropole
CHASSARD Jean-Pierre	SIL FALA
Colonel BOUR Michel	Directeur SDIS 68
DEPYL Patrick	Maire de la Wantzenau
DZEDZEJ Vincent	SIL FALA
IMBS Pia	Maire de Holtzheim
JURDAN-PFEIFFER Pascale	Vice-Présidente du Conseil Départemental 67
KUTNER Jean-Marie	Maire de Schiltigheim
LE TALLEC Yves	Conseiller Départemental 67
MISS Kathya	Ville de Strasbourg
MONCLAR Michel	Directeur Adjoint DREAL Grand Est
OSSWALD Roger	Commissaire enquêteur
PAUTHE Jérôme	DREAL Grand Est
PITROIS Frédéric	SIL FALA
RICHERT Philippe	Président du Conseil Régional Grand Est
RIES Roland	Maire de Strasbourg
SCHNELL Gérard	GSM Alsace
TRAUTMANN Catherine	Vice-Présidente Strasbourg Eurométropole
ZAEGEL S.	Maire de Geispolsheim
SCHREINER Edith	Maire d'Offenburg